



Max JOSEPHINE

La passion au service de l'enseignement

Texte de la conférence donnée par Jean-José JOSEPHINE, fils de Max JOSEPHINE le 27 mars 2018 à l'occasion de la journée qui lui a été consacrée par le Lycée qui porte son nom aujourd'hui.



Préambule

J'ai le grand plaisir d'intervenir devant vous aujourd'hui et j'en tire une très grande fierté. Je suis en effet Jean-José JOSEPHINE le fils de Max JOSEPHINE.

Je représente également sa fille aînée, son autre fils, ses petits-enfants et ses arrières petits-enfants.

Compte tenu des rares documents existant sur Max JOSEPHINE, j'ai proposé d'apporter un témoignage nourri par mes propres souvenirs d'enfance. Pour ce faire, deux textes vont servir de fil conducteur à mon récit. Il s'agit tout d'abord d'un article publié en 1953 dans la revue Parallèle 5, page 86 du recueil des Archives Territoriales de la Guyane (*). Le deuxième texte est extrait du

volume II: "Un nom, une histoire" de la trilogie: La Guyane par France-Guyane dont la première édition est parue en 2011(**).

Ce choix est dicté essentiellement du fait que mon frère et moi n'avons pas connu notre père à la maison mais à l'Ecole Technique, actuellement Lycée Professionnel.

Des flashes et des anecdotes issus de ce vécu et du regard de l'enfance ainsi que de l'adolescence vont illustrer pour partie le récit qui suit.

Les autres documents proviennent soit directement de Max JOSEPHINE (dont certains sont reconstitués), soit de sa descendance concourant par-là, à son héritage.

Enfance et scolarité

Le 6 juillet 1910, Marie Elisa JOSEPHINE, dite Man'Za donne naissance à Max, Lucien, Précieux JOSEPHINE.

De condition modeste Man'Za, couturière de profession, permet à Max de suivre une scolarité classique dispensée par l'Instruction Publique en Guyane, colonie française à l'époque.

Il passe alors les étapes de l'école primaire, de l'enseignement secondaire et supérieur pour suivre le cours normal pendant deux ans.

Le 9 novembre 1928, âgé de 18 ans, il signe le Brevet d'enseignement primaire supérieur - section générale qui lui est délivré pour son aptitude.

Instituteur en début de carrière de 1930 à 1948

Il est nommé instituteur le 23 avril 1930 et exerce à Cayenne en qualité d'Instituteur Auxiliaire (***) Archives personnelles de Max JOSEPHINE).

Le 7 octobre 1931 l'Instruction Publique l'appelle à continuer ses services à l'école des garçons à l'Approuague (Régina) où il va exercer en tant qu'Instituteur Stagiaire (***)

Le 3 octobre 1932 c'est à l'école des garçons de Sinnamary qu'il lui est demandé de continuer ses services pour y enseigner jusqu'en février 1934 (***)

Naissance de sa fille Florette, le 24 septembre 1932. De retour à l'école des garçons du Chef-lieu (Cayenne) en février 1934, il y enseigne jusqu'à novembre 1937 (***)

Entre temps, il obtient le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) en 1935 qu'il signe le 26 novembre (***)

Cette même année, il passe avec succès les épreuves du Brevet Supérieur (***)

Il est Instituteur titulaire de 6ème classe janvier 1936 (***)

Détaché au Collège de Cayenne de novembre 1937 à décembre 1941, avec une courte intervention à Montjoly début novembre 1939 (***)
il est "chargé de l'enseignement des Lettres, des Sciences, du dessin et de l'anglais à l'E.P.S.(Enseignement Primaire Supérieur) - du dessin et de l'Histoire Naturelle au 1er cycle de l'E.S. - du Dessin au

2ème cycle de l'E.S. et au Cour Normal - du travail manuel (Bois) à la Section professionnelle annexée au Collège"(***) .

Parallèlement, par arrêté du 30 septembre 1939 du Gouverneur de l'époque, il est désigné membre de la délégation spéciale instituée pour remplacer le conseil municipale de la commune de Kaw (***) .

Nommé Surveillant Général du Collège de Cayenne le 27 décembre 1941 - Décision n° 245 de l'IP (***) , il cumule de janvier 1942 à mars 1944 ses nouvelles fonctions avec celles de chargé de cours de Dessin et d'Histoire Naturelle.

Il est détaché à l'Enseignement Primaire Supérieur en mars 1944 - Décision n° 246 du 9 mars de l'IP (***) . Par décision n° 531 du 3 mai 1946 de l'IP, il est nommé Surveillant Général de L'Ecole Professionnel et chargé de la Direction par intérim.

Ses loisirs

Dès ses premières années d'exercice notamment à l'Approuague et à Sinnamary, Max JOSEPHINE pratique avec ses élèves; les travaux manuels, le cinéma et la photographie d'amateur (***)

Très intéressé par le travail manuel, il met à profit ses vacances pour développer ses aptitudes et se perfectionner plus particulièrement dans les travaux du bois. Il se passionne en se livrant également à l'étude des principaux bois guyanais. De même, il cultive ses "dispositions pour le Dessin artistique et le Dessin Technique" en se constituant une "ample et sérieuse documentation" (***)

Il s'intéresse également au sport et à l'éducation physique au point de passer l'examen du Service Régional d'Education physique des Antilles pour obtenir le 3 mars 1938 le Diplôme d'Aptitude à l'enseignement de l'Education Physique lui permettant d'enseigner aux élèves du Lycée mixte de 1938 à 1944 (***)

Il est "chargé d'instruire le Personnel féminin enseignant de l'Ecole des Filles sur les méthodes de culture physique en vigueur" à l'époque: Joinville, Hébert, etc... (***)

Directeur et contributeur dévoué de l'enseignement technique en de 1947 à 1976

Entre temps, sur la proposition d'Aimé Césaire jeune député d'outre-mer, la loi de départementalisation du 19 mars 1946 érige en départements les "quatre vieilles colonies" issues du premier empire colonial français : la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane.

Le Préfet qui administre désormais le territoire visite les différents établissements scolaires dont l'Ecole Technique le 6 octobre 1947 (***) .

Max JOSEPHINE rompt son célibat en épousant Hélène HENRIOT le 4 octobre 1947. Il est confirmé dans les fonctions de Directeur de l'Ecole Professionnel - Décision n°261 de l'IP du 19 décembre 1947 (***) .

A partir de 1948 commence alors une autre ère pour Max JOSEPHINE, tant sur le plan familiale que sur le plan professionnel. Le 14 août, Hélène son épouse donne naissance à son premier fils; Jean-José.

Le 17 novembre 1949, par l'arrêté ministériel n° 1612, il est nommé Directeur Délégué du Centre d'Apprentissage, nouvelle appellation de l'Ecole Professionnelle (***) .

Au Centre d'Apprentissage, il anime les sections de la menuiserie, de la maçonnerie, du fer, de la mécanique auto.

Le 4 février 1950, Hélène son épouse donne naissance à son deuxième fils; Jocelyn. Faire vivre une famille, prendre en charge un autre membre de sa famille, et faire évoluer un établissement d'enseignement technique, demandent une énergie et un dynamisme peu communs mais que Max JOSEPHINE sait mobiliser en dépit des nombreuses difficultés (***)

Ayant demandé son détachement dans l'Enseignement Technique, il confirme son option pour son nouveau cadre dans l'Enseignement Technique en février 1952 (***)

Très à l'écoute de l'environnement économique local, voire au-delà, Max JOSEPHINE sait que l'acquisition des savoirs permet de mieux le comprendre. De même l'acquisition des compétences et d'un métier sont la voie de l'indépendance personnelle à tous égards. Alors il va ouvrir d'autres sections de plus en plus adaptées aux besoins de l'époque qui évolue (génie civil, géomètre topographe...). Véritable précurseur, il pose ainsi les fondements de l'enseignement technique professionnel en Guyane.

Premier Artisan Luthier guyanais



En 1963, son fils Jean-José qui souhaite fabriquer une guitare en utilisant l'atelier paternel le sollicite. Max JOSEPHINE s'empare alors d'une nouvelle passion en se documentant sur l'Art de la Lutherie pour répondre tout d'abord à la requête de son fils. La première guitare qui sort de son établi est offerte au camarade de Jean-José. Max JOSEPHINE sort une deuxième guitare qu'il dédie à son fils Jean-José en la signant en fond de caisse.

Passionné, toujours fidèle à sa devise : "Never give up" qu'il a enseigné à ses fils, il continue à fabriquer des guitares par la suite, très certainement davantage par engouement que sous une quelconque contrainte, se faisant une vraie réputation de luthier (**).

La guitare de Jean-José JOSEPHINE est aujourd'hui laissée en dépôt-prêt au Lycée Professionnel qui porte le nom de Max JOSEPHINE.

Reconnaissance et distinctions

Max JOSEPHINE est reconnu par sa hiérarchie et les autorités locales comme en témoigne les titres honorifiques qui lui sont décernés.

1944 - La Médaille de Bronze de l'Enseignement Public lui est décernée en juillet (***)

1949 - Par l'Arrêté du 4 juillet 1949 du Ministre de l'Education Nationale, il lui est décerné le grade d'Officier d'Académie (***)

1950 - la Médaille Vermeil de l'Enseignement Technique lui est décernée en octobre (***)

1951 - La Médaille de Bronze de l'Académie lui est décernée par le Recteur de l'Académie de Bordeaux (***)

1955 - Directeur du Centre d'Apprentissage de Cayenne, Il est nommé Officier de l'Instruction Publique par le Ministre de l'Education Nationale le 16 juillet (***)

1961 - Il est décoré de la Médaille de la Jeunesse et des Sports en octobre (***)

1966 - Il est fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite par le Président de la République le 16 juin (***)

1971 - Il est fait Commandeur de l'Ordre National des Palmes Académiques par Décret du 28 juillet du Premier Ministre signé par le Ministre de l'Education Nationale Olivier GUICHARD (***)

1976 - Directeur de Collège de l'Enseignement Technique, il est fait Chevalier de La Légion d'Honneur par Décret du Président de la République Valéry Giscard D'Estaing (***)







